

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 25 août 2015 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Émilie Caron, Sandra East, Paule Fortier, Danielle Laramée, Karine Laramée, Karine Lefrançois, Marie-Hélène St-Georges, Lola St-Pierre, MM. Denis Chabot, Antonio Ciarciaglino, tous commissaires, ainsi que Mmes Danielle Boissonneault et Diane Cyr, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Jean-François Lebeau, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mme Sylvie Hall, dir. serv. ress. hum., MM. Roch-André Malo, dir. serv. org. scol., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat. et Mme Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm.

M. Yanik Morin a prévenu de son absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-150825-4337

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2015.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-150825-4338

La présidente, Mme Paule Fortier, demande d'inscrire les sujets « Formation du comité de sélection pour l'évaluation qualitative de firmes de professionnels pour le projet d'agrandissement de l'école Marie-Soleil-Tougas – Adoption » et « Recommandations du comité d'étude des demandes de révision – Adoption (*huis clos*) » respectivement aux points 7. et 10. de l'ordre du jour;

Mme Johanne Beaulieu, commissaire, demande d'inscrire le sujet « Plainte en déontologie à l'encontre d'un commissaire » au point 13.1. *Varia* de l'ordre du jour;

Mme Sandra East, commissaire, demande d'inscrire le sujet « Article dans un journal local » au point 13.2. *Varia* de l'ordre du jour;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 2.2. Suivi;
5. Rapport sur les adjudications de contrats durant la période estivale – Adoption;
6. Adjudication de contrats de service de déneigement des écoles pour les hivers 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 – Adoption;
7. Formation du comité de sélection pour l'évaluation qualitative de firmes de professionnels pour le projet d'agrandissement de l'école Marie-Soleil-Tougas – Adoption;
8. Plan québécois des infrastructures 2016-2026 (Modification) – Adoption;
9. Membres du comité d'étude des demandes de révision (ajout) – Adoption;
10. Recommandations du comité d'étude des demandes de révision – Adoption; (*huis clos*)
- 12.4.1 Nouveaux établissements;
13. *Varia* :
 - 13.1. Plainte en déontologie à l'encontre d'un commissaire;
 - 13.2. Article dans un journal local;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

RAPPORT SUR LES ADJUDICATIONS DE CONTRATS DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution n° CC-150825-4339

ATTENDU la résolution n° CC-150623-4315 concernant l'adjudication de contrat durant la période estivale;

ATTENDU la prise en charge par les parents des frais nécessaires au transport des élèves dans le cadre du programme sport-études à l'école Saint-Gabriel;

ATTENDU le contrat à commande de service de transport hors horaire dans le cadre du programme sport-études à l'école Saint-Gabriel pour l'année scolaire 2015-2016 (du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016) octroyé à la firme « Autobus Yves Séguin & Fils inc. » lors de l'appel d'offres public # 190AO1528;

ATTENDU que la durée du contrat sera d'un (1) an avec possibilité de renouvellement pour une (1) année additionnelle;

ATTENDU le respect de la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

D'ENTÉRINER le contrat à commande de service de transport hors horaire dans le cadre du programme sport-études à l'école Saint-Gabriel pour l'année scolaire 2015-2016 (du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, avec possibilité de reconduction pour une année supplémentaire) à la firme « Autobus Yves Séguin & Fils inc. », au prix forfaitaire de 61,75 \$ par aller simple plus les taxes applicables, pour une valeur annuelle estimée à 151 102,25 \$, plus les taxes applicables.

Adopté

ADJUDICATION DE CONTRATS DE SERVICE DE DÉNEIGEMENT DES ÉCOLES POUR LES HIVERS 2015-2016, 2016-2017 ET 2017-2018

Résolution n° CC-150825-4340

ATTENDU l'appel d'offres public # 190AO1512 concernant les contrats de service de déneigement pour les hivers 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, avec possibilité de reconduction pour deux années supplémentaires;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public # 190AO1512;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADJUGER les contrats de service de déneigement des écoles suivantes pour les hivers 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, avec possibilité de reconduction pour deux années supplémentaires, aux plus bas soumissionnaires conformes suivants :

Desjardins Excavation inc.		
	Total 3 ans (excluant les taxes)	Total 5 ans (incluant une possibilité de reconduction pour 2 années supplémentaires) (excluant les taxes)
de la Clairière	9 938,82 \$	16 652,46 \$
des Grands-Chemins	6 386,16 \$	10 662,48 \$
du Mai	7 811,60 \$	13 372,40 \$
Le Sentier	14 854,50 \$	24 757,50 \$
secondaire Jean-Jacques-Rousseau	24 524,90 \$	41 585,70 \$
CFP, l'Émergence Polyvalente Deux-Montagnes des Érables	73 277,80 \$	125 281,40 \$
des Mésanges Garage entrepôt	13 091,00 \$	23 161,00 \$
Emmanuel-Chénard	8 737,70 \$	14 668,30 \$
Sauvé	10 581,48 \$	17 816,68 \$
secondaire d'Oka Pavillon Léopold	48 565,10 \$	83 697,30 \$
des Perséides	17 088,75 \$	29 216,25 \$
des Perséides (pavillon des Primevères)	11 332,50 \$	18 887,50 \$
Curé-Paquin	12 663,00 \$	21 105,00 \$
secondaire des Patriotes	69 533,96 \$	117 159,96 \$
Terre des jeunes	12 492,06 \$	20 820,10 \$
Village-des-Jeunes	10 165,50 \$	17 077,70 \$
Nouvelle école de Saint-Joseph-du-Lac	10 007,76 \$	16 769,76 \$
des Grands-Vents	11 872,60 \$	20 060,60 \$
Montant total (excluant les taxes) :	372 925,19 \$	632 752,09 \$

Entreprises Charles Maisonneuve		
	Total 3 ans <i>(excluant les taxes)</i>	Total 5 ans <i>(incluant une possibilité de reconduction pour 2 années supplémentaires)</i> <i>(excluant les taxes)</i>
Gabrielle-Roy	15 300,00 \$	25 500,00 \$
Gaston-Pilon	16 200,00 \$	27 000,00 \$
du Ruisselet	28 950,00 \$	48 250,00 \$
Le Carrefour	14 280,00 \$	23 800,00 \$
Le Tournesol	27 825,00 \$	46 375,00 \$
Alpha	26 655,00 \$	44 425,00 \$
secondaire Hubert-Maisonneuve	22 425,00 \$	37 375,00 \$
Val-des-Ormes	20 985,00 \$	34 975,00 \$
CF des Nouvelles-Technologies Centre multiservice de Sainte-Thérèse	53 700,00 \$	89 500,00 \$
Pavillon Blanchard Saint-Gabriel (pavillon Notre-Dame) Saint-Gabriel (pavillon Saint-Gabriel)	32 700,00 \$	54 500,00 \$
Montant total <i>(excluant les taxes)</i> :	259 020,00 \$	431 700,00 \$

Lee Ling paysagement		
	Total 3 ans <i>(excluant les taxes)</i>	Total 5 ans <i>(incluant une possibilité de reconduction pour 2 années supplémentaires)</i> <i>(excluant les taxes)</i>
Arc-en-ciel	17 811,00 \$	29 685,00 \$
au Cœur-du-Boisé	9 300,00 \$	15 500,00 \$
Centre de formation continue des Patriotes (pavillon Jacques-Labrie)	5 985,00 \$	9 975,00 \$
Clair Matin	17 091,00 \$	28 485,00 \$
Cœur à cœur, l'Alternative	18 777,00 \$	31 295,00 \$
Horizon-Soleil	10 095,00 \$	16 825,00 \$
Notre-Dame	7 494,00 \$	12 490,00 \$
Rose-des-Vents	9 330,00 \$	15 550,00 \$
des Lucioles	11 430,00 \$	19 050,00 \$
Horizon-du-Lac	20 088,00 \$	33 480,00 \$
secondaire Liberté-Jeunesse	37 422,00 \$	62 370,00 \$
Montant total <i>(excluant les taxes)</i> :	164 823,00 \$	274 705,00 \$

Déneigement Quirion		
	Total 3 ans <i>(excluant les taxes)</i>	Total 5 ans <i>(incluant une possibilité de reconduction pour 2 années supplémentaires)</i> <i>(excluant les taxes)</i>
Atelier ressources matérielles	6 532,95 \$	10 888,25 \$
Arthur-Vaillancourt	8 906,64 \$	14 844,40 \$
Centre multiservice de Sainte-Thérèse (pavillon Mgr. Philippe-Labelle)	8 910,72 \$	14 851,20 \$
du Trait-d'Union (pavillon A-Chapleau) du Trait-d'Union (pavillon C-Ducharme)	13 622,40 \$	22 704,00 \$
Le Tandem (pavillon A-Charlebois) Le Tandem (pavillon L-Bertrand)	17 098,20 \$	28 497,00 \$
Centre de formation professionnelle de l'automobile Polyvalente Sainte-Thérèse	92 115,60 \$	153 526,00 \$
Saint-Pierre	7 315,95 \$	12 193,25 \$
Montant total <i>(excluant les taxes)</i> :	154 502,46 \$	257 504,10 \$

D'AUTORISER la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer tout document initiant le processus.

Adopté

FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'ÉVALUATION QUALITATIVE DE FIRMES DE PROFESSIONNELS POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE MARIE-SOLEIL-TOUGAS

Résolution n° CC-150825-4341

ATTENDU l'autorisation du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) de réaliser le projet d'agrandissement à l'école primaire Marie-Soleil-Tougas;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*;

ATTENDU la *Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* du Conseil du trésor;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer une firme d'architecture et une firme d'ingénierie en mécanique électricité pour le projet de travaux d'agrandissement;

ATTENDU que les honoraires estimés pour chacune des firmes sont supérieurs au seuil d'appel d'offres public de 100 000 \$;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres public d'évaluation qualitative de firmes professionnelles;

ATTENDU qu'un comité de sélection doit procéder à l'évaluation qualitative de firmes professionnelles;

ATTENDU que le comité de sélection doit être nommé avant le lancement de l'appel d'offres public;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE FORMER un comité de sélection composé des personnes suivantes :

1. Mme Chantal Clavel, directrice adjointe du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, ou, le cas échéant, Mme Annie Fournier, directrice du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire des Samares, à titre de membre substitut;
2. M. Denis Riopel, directeur du Service des ressources matérielles;
3. M. Roch-André Malo, directeur du Service de l'organisation scolaire;
4. M. Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général, ou, le cas échéant, son représentant, à titre de secrétaire du comité.

DE CONVENIR que ledit comité de sélection siègera à huis clos.

Adopté

PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2016-2026 - DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Résolution n° CC-150825-4342

ATTENDU les besoins en places-élèves au primaire dans le secteur de Mirabel au cours des prochaines années;

ATTENDU les développements résidentiels prévus dans les villes de Blainville et de Mirabel;

ATTENDU le déplacement actuel de plusieurs élèves de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption vers des écoles environnantes afin de remédier au débordement de clientèle;

ATTENDU que ces mesures alternatives ne pourront plus remédier à l'augmentation prévue des tendances de clientèle à moyen terme;

ATTENDU les résolutions demandant et réitérant la construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur du Domaine-Vert Nord à Mirabel (rés. n° CC-080219-2834, n° CC-090623-3085, n° CC-100622-3300, n° CC-140527-4085 et n° CC-150526-4290);

ATTENDU la réponse positive reçue du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche datée du 25 juin 2015 pour l'ensemble des demandes d'ajouts d'espace de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles présentées au *Plan québécois des infrastructures 2015-2025*, soit l'agrandissement de l'école Marie-Soleil-Tougas, l'agrandissement de l'école Curé-Paquin et la construction d'une école primaire (2-12) à Mirabel dans le secteur du Domaine-Vert Nord;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE DEMANDER au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche un agrandissement de sept locaux ainsi que des aires et des locaux de service de la nouvelle école primaire à Mirabel dans le secteur Domaine-Vert Nord afin de construire une école (3-18);

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la Ville de Mirabel.

Adopté

MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION (AJOUT)

Résolution n° CC-150825-4343

ATTENDU le *Règlement sur la procédure de traitement des plaintes* (SIP-25) de la Commission scolaire;

ATTENDU la désignation des commissaires membres du comité d'étude des demandes de révision (rés. n° CC-141111-4171);

Il est proposé par Mme Lola St-Pierre

D'AJOUTER les commissaires suivants pour siéger au comité d'étude des demandes de révision :

- Mme Josée Bastien
- Mme Sandra East
- M. Antonio Ciarciaglino

Adopté

HUIS CLOS

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Résolution n° CC-150825-4344

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 20 h 10.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-150825-4345

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 20 h 30.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Résolution n° CC-150825-4346

ATTENDU la demande de révision présentée par le père de l'élève (nom);

ATTENDU que les intéressés ont été invités à présenter leurs observations, plus spécifiquement le père de l'élève, ainsi que les représentants de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU le mandat confié par le conseil des commissaires au comité d'étude des demandes de révision (rés. n° CC-980923-65, amendée par CC-071113-2768);

ATTENDU que les ratios maximums en 1^{re} année sont atteints à l'école de la Seigneurie pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU que la Direction du service de l'organisation scolaire a déterminé la liste des élèves à transférer conformément à l'article 11.1 de la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01)*;

ATTENDU le transfert prévu pour surplus de clientèle de l'élève (nom) de l'école de la Seigneurie vers l'école des Semailles;

ATTENDU le respect de l'article 9.2.2 de la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01)*, lequel prévoit que le choix de retour des élèves transférés s'effectue en fonction de la distance de marche de l'école de desserte;

ATTENDU le respect de la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01)*;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude des demandes de révision;

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

DE MAINTENIR le transfert de l'élève (nom) à l'école des Semailles pour l'année scolaire 2015-2016;

DE S'ASSURER, si les parents le souhaitent, du respect du critère de continuité à l'école des Semailles pour l'élève (nom) conformément à la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01)*.

Adopté

HUIS CLOS
PLAINTÉ EN DÉONTOLOGIE À L'ENCONTRE D'UN COMMISSAIRE
ARTICLE DANS UN JOURNAL LOCAL
Résolution n° CC-150825-4347

Il est proposé par Mme Karine Laramée

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 20 h 35.

SÉANCE PUBLIQUE
Résolution n° CC-150825-4348

Il est proposé par Mme Karine Laramée

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 21 h 55.

LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution n° CC-150825-4349

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 22 h 15.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général